

COMITÉ DIRECTEUR
Le 17 avril 2021 - Visioconférence
PROCÈS-VERBAL

1/ Point sportif

2/ Point communication

3/ Stratégie fédérale en matière de développement durable

4/ Assemblée générale du 29 mai 2021

- Ordre du jour
- Lieu

5/ Point de situation sur les modifications des textes réglementaires

6/ Point des Commissions (*médicale, arbitres, compétitions, scolaire, universitaire, aviron de mer, aviron indoor, aviron handi, tourisme et loisir sportif, communication, athlètes*)

7/ Point administratif

8/ Questions diverses

Sont présents :

Christian VANDENBERGHE	Président
François BANTON	Trésorier
Vincent BUSSER	Secrétaire Général
Martine SCOTTON	Secrétaire Générale-Adjointe
Bénédicte OUVRY	Vice-Présidente
Arnaud TIXIER	Vice-Président
Anne TOLLARD	Vice-Présidente
Audrey DALL'ACQUA	Membre du bureau fédéral
Philippe LOT	Membre du bureau fédéral
Richard MOUCHEL	Membre du bureau fédéral
Jérémie AZOU	Membre du comité directeur
Cédric BERREST	Membre du comité directeur
Marie-Laurence COPIE	Membre du comité directeur
Claude DUBOULOZ	Membre du comité directeur
Eleanor FORSHAW	Membre du comité directeur
Sophie GAUTIER-GUYON	Membre du comité directeur
Stéphane GUERINOT	Membre du comité directeur
Pierre GOUDET	Membre du comité directeur
Gaëlle IRAGNE	Membre du comité directeur
Arnaud JUILLET	Membre du comité directeur
Marine LERICOLAIS	Membre du comité directeur
Guylaine MARCHAND	Membre du comité directeur
Fabrice MOREAU	Membre du comité directeur
Francis PELEGRI	Membre du comité directeur
Soizick PEROT	Membre du comité directeur
Pierre TRICHET	Membre du comité directeur
Alain WACHE	Membre du comité directeur

Total : 27 votants

Assistent :

Pedro FERREIRA	Président de la commission tourisme et loisir sportif
Hélène GIGLEUX	CTN
Caroline AUTOUR	Secrétaire
Vanessa LETE	Secrétaire de Direction

Michel ANDRIEUX	Président de la Ligue Nouvelle-Aquitaine
Stéphane CHEVAUCHET	Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté
Nicolas JOLLY	Président de la Ligue Centre-Val-de-Loire
Jacques DECRIEM	Président de la Ligue Hauts-de-France
Frédéric ANDOLFI	Président de la Ligue Ile-de-France
Hubert BRAUD	Président de la Ligue Pays de la Loire
Vincent ALLIGIER	Président de la Ligue PACA
Luc PONCELET	Président de la Ligue Occitanie

Excusés :

Myriam GOUDET	Membre du bureau fédéral
Sébastien ROURE	Président de la commission indoor
Luc BODENNEC	Président de la Ligue Bretagne
Jean-Raymond PELTIER	Président de la Ligue Grand-Est
Sylvain HOCHÉ	Président de la Ligue de Martinique

Le Président ouvre la séance à 9h05.

V. Busser présente Caroline Autour, secrétaire au haut-niveau, qui rejoint V. Lété, secrétaire de direction, au pôle secrétariat. C. Autour garde ses missions actuelles et vient renforcer ce service.

1/ Point sportif

• Haut-niveau

A. Tixier dresse le bilan du championnat d'Europe de Varèse.

• 4- FTC : bateau jeune.

Des pîges en 2- se dérouleront pour 4 paires, dont les deux paires du 4- de Varèse, lors du prochain stage de Bellecin. A l'issue de Zagreb, une décision sera prise sur la continuité de cette embarcation pour la régâte de qualification de Lucerne.

• 4- HTC : instabilité dans la performance.

• 2- HTC : bon résultat.

Le 2- composé des frères Turlan est reconduit à l'identique pour Zagreb. Concernant les Onfroy, Théo a repris le bateau et a changé de bordée. Les élus suivent de près les frères Onfroy et leur apportent leur soutien.

• 4x HTC : bateau jeune - Performance obtenue attendue.

Le bateau est renforcé par R. Harat pour Zagreb.

• 4x FTC : résultat satisfaisant.

M. Bailleul et M. Jacquet intègrent le 4x pour Zagreb et C. Juillet sera remplaçante.

A l'issue de cette coupe du monde, une décision sera prise sur la continuité de cette embarcation pour la régâte de qualification de Lucerne.

• 2x HTC : très bon résultat.

Les rameurs ne sont pas satisfaits sur le déroulé de leur parcours en finale. Pour Zagreb, le 2x est reconduit pour continuer à travailler.

• 2x HPL : P. Houin/H. Beuret : résultat insatisfaisant.

Le bateau n'est pas reconduit dans cette composition à la demande notamment des sportifs qui pensent que tout a été tenté.

Pour Zagreb, deux 2x HPL sont constitués comme suit : P. Houin/F. Ludwig et H. Beuret/V. Marcelot. Le double qui obtiendra le meilleur résultat à Zagreb participera, sous réserve d'un niveau satisfaisant, à la régâte de qualification de Lucerne.

• 4x HPL : bon résultat.

• 2x FTC : résultat insatisfaisant

Le 2x d'origine est reconduit : H. Lefebvre/E. Ravera.

• 1x FPL : belle course – Résultat satisfaisant

L. Tarantola, blessée pour Varèse, sera présente à Zagreb avec C. Bove en 2xFPL.

• 1x PR1 : N. Benoit en difficulté. Pas d'inquiétude sur la performance réalisée.

• 2xM PR2 : Résultat satisfaisant et stabilité.

• 4+ M PR3 : Résultat satisfaisant.

L'équipe para-aviron ne participera pas à Zagreb.

Discussion :

F. Andolfi : le 4xHPL est plus rapide que le 4xH. Est-il envisagé d'intégrer des PL dans le 4xHTC ?
A.Tixier répond que cela peut être envisageable mais que cette possibilité n'a pas encore été évoquée. La question peut être posée.
Sur ces dernières années le 4xHPL allait plus vite que le 4x HTC. Cela n'a pas été le cas lors du dernier stage à Bellecin.

M. Andrieux évoque la constitution du 4-FTC. Est-il envisagé des piges croisées en 2- ?
A. Tixier précise que les piges sont organisées avec les quatre paires constituées depuis le début de saison.

S. Guerinot, rejoignant les propos de F. Andolfi, demande si le 4x pourrait être renforcé pour l'envoyer à la qualification olympique.
A. Tixier indique que cette question n'a pas été abordée avec les entraîneurs mais que cela pourrait être une éventualité en panachant les catégories.
Il faut s'interroger sur la participation du 4xHTC et du 4-FTC à la régates de qualification olympique de Lucerne. Faut-il emmener des sportifs qui seront loin dans les résultats alors qu'ils pourraient travailler pour l'avenir ? Le résultat obtenu sur cette régates pourrait être contre-productif.
Concernant le 4xH, composé de B. Haguenaer et R. Harat, tous deux seniors première année, ne faut-il pas mieux constituer un 2xH U23 ?

M. Andrieux évoque la stratégie sportive qui, selon lui, n'est pas compréhensible. Pourquoi n'envisage-t-on pas, pour le 2xFTC, un essai avec M. Jacquet qui a gagné les piges de Libourne ?

A.Tixier indique qu'à 100 jours des jeux il ne semble pas opportun de refaire des essais.
M. Jacquet, de même que son club, n'a pas fait part de son souhait de monter dans le 2x. Il est important de prendre en considération le désir de l'athlète.

S. Guerinot remarque que l'équipe du 8+ de Roumanie, vice-championne d'Europe, est composée d'athlètes de 2017 qui étaient U23. Si on compare avec notre équipe de France, aucun sportif U23 en 2017 n'est dans le collectif actuel. Il faut donc s'interroger et constater le gâchis qui a été fait.
Les cadres techniques ne se remettent jamais en question.
On accable les athlètes mais aucune remise en question de l'encadrement. Il faut revoir leurs compétences.
Si le 4-HTC ne performe pas ce n'est pas de la faute des sportifs.
Il faut revoir la façon de penser au sujet de nos athlètes, créer de l'émulation et donner des projets ambitieux aux sportifs : un 4- se compose avec 8 sportifs.

A Tixier partage le même constat concernant les U23. Ils arrêtent rapidement leur carrière du fait d'un manque de projet sportif mais également des projets de vie non conciliables avec un projet de haute performance.
Concernant l'évaluation des CT, il faut les évaluer mais dans tout système "l'homme prend la place qu'on lui laisse". C'est aux élus de définir les volontés fédérales avec l'équipe nationale.
Il faut travailler en confiance, non en opposition, et rétablir la confiance entre les élus, les cadres techniques et les sportifs est une nécessité.

A.Wache souligne qu'il est prioritaire de remettre de la confiance à tous les niveaux. Ce n'est pas aux élus d'évaluer les cadres techniques, c'est au Directeur technique national.
Concernant les athlètes : certains sont en grande précarité qui les mène à un arrêt précoce de leur carrière. Il ne s'agit pas uniquement d'un arrêt dû à l'encadrement ou à un projet de vie.

F. Pelegri pense que pour Tokyo les choses sont déjà entérinées en matière de stratégies, de compositions. Il est inquiet sur l'avenir du collectif et particulièrement sur celui qui devra être défini pour Paris 2024. Il faut être prudent sur les propositions futures.

C.Vandenberghe revient sur les cadres techniques qui dépendent d'une hiérarchie fonctionnaire et non pas de la FFA. Il précise que l'évaluation des cadres est initiée par le Directeur technique national.

Les élus n'ont aucun pouvoir hiérarchique. C'est le DTN qui fait la passerelle entre les élus, les cadres techniques et l'administration.

Il faut garder le contact avec les cadres techniques mais avec un niveau de hiérarchie limité.

Selon, A.Tixier, l'absence de DTN est un problème majeur. Le DTN devra s'entendre avec les élus. Les demandes des élus vis à vis des cadres d'état doivent passer par le DTN.

C. Vandenberghe informe le comité directeur que l'arrêté de nomination du DTN est à la signature de la ministre.

Selon S. Guerinot, tant que les cadres techniques et les professionnels des structures considéreront que les élus et les bénévoles de la fédération et des clubs sont incompetents, il n'y aura pas de confiance.

V. Busser précise que des réflexions ont débuté pour mettre en phase les cadres techniques, le personnel fédéral et les élus. Cela évolue positivement. La venue du nouveau DTN sera déterminante pour construire l'avenir.

A. Tollard souligne l'importance de rétablir la confiance entre les cadres et les élus.

Elle déplore la dureté des propos de S. Guerinot à l'encontre des cadres techniques. Les cadres sont investis et se remettent en question.

S. Guerinot évoque les difficultés remontées par les athlètes : des supports techniques existent et ne sont pas utilisés. Il y a un réel manque dans l'accompagnement des sportifs et particulièrement dans l'accompagnement de leur performance.

V. Busser informe que la MAP (Mission d'Aide à la Performance) va être désormais plus sollicitée et met au point des outils pour la performance. Celle-ci n'était jusqu'à présent que peu utilisée, elle sera désormais pleinement incluse dans l'entraînement des sportifs.

P.Goudet s'adresse à A. Waché. Il souhaite savoir pourquoi peu de sportifs s'engagent dans des études de médecine.

A.Waché : la médecine et le droit sont les deux filières qui ne peuvent être suivies par des sportifs de haut niveau. Aucun aménagement n'est proposé et le sport de haut niveau demande un fort investissement et du temps, il semble qu'il y ait incompatibilité.

P. Goudet souhaite que des pistes sur les filières d'études soient étudiées.

A.Waché revient sur la MAP : il y a H. Maciejewski, cadre responsable de la MAP, d'un côté et de l'autre côté, les entraîneurs. Des outils existent mais ne sont pas exploités de façon optimale.

Il évoque la possibilité d'organiser des stages "popeye", destinés à des sportifs qui ne sont pas retenus dans les collectifs mais qui présentent un potentiel, en perspective des JO 2024, stages pour lesquels il faudra se prononcer rapidement.

• National

A.Tixier informe qu'un sondage concernant les manifestations 2021 à destination des clubs a été initié. (Annexe 1)

100 clubs ont répondu à cette enquête : 80% sont pour une annulation et un report, 20% pour une annulation.

Majoritairement (80%) sont pour un report sur le mois de juillet et 20% pour un report à l'automne.

En s'appuyant sur les résultats de cette enquête, le bureau fédéral propose d'annuler les championnats de France jusqu'à début juillet.

Concernant la mer, il n'y a eu aucune consultation car en termes d'effectifs il aurait été peut-être possible de maintenir les événements. Toutefois, dans le contexte actuel, il est proposé d'annuler le championnat de France de Beach Rowing.

A. Tixier propose donc :

- D'annuler des événements nationaux jusqu'à début juillet
- Trouver un plan B pour la mer
- Organiser une épreuve pour les J14/J16 à mi-juillet, après le 14/07 à Vichy. Le format reste à définir : délivrance ou non de titres, bateaux collectifs et individuels ?
- Reporter le championnat de France J18 prévu les 5 et 6 juin 2021 avec les championnats de France senior bateaux longs du 24 au 26 septembre 2021 à Mantes la Jolie

Concernant la catégorie Master, rien n'est envisagé à ce jour. La commission des compétitions étudiera des propositions. Il est indiqué que des régates régionales, départementales sont organisées pour cette catégorie.

C. Vandenberghe précise que Vichy permet une organisation logistique conforme à l'application des règles sanitaires.

F. Andolfi demande si les ligues peuvent organiser des manifestations.

A. Tixier précise qu'il n'y a aucune lisibilité sur l'organisation de manifestations pour le moment. Il ne faut pas se fermer à des organisations locales, régionales.

G. Marchand souhaite savoir si la catégorie para-aviron est prévue sur un championnat.

V. Busser rappelle que celle-ci est intégrée au championnat de France senior.

Le championnat de France mer est maintenu les 10 et 11 septembre 2021 à Port Camargue (Aviron Terre de Camargue le Grau du Roi) et non plus à Agde comme initialement prévu.

Il est demandé au comité directeur de se prononcer sur l'annulation des championnats de France jusqu'à début juillet.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE A L'UNANIMITÉ L'ANNULATION DES CHAMPIONNATS DE FRANCE JUSQU'A DÉBUT JUILLET (27 présents).

Puis,

LE COMITÉ DIRECTEUR MISSIONNE A L'UNANIMITÉ LA COMMISSION DES COMPÉTITIONS POUR L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION J14/J16 A LA MI-JUILLET (27 présents).

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE A L'UNANIMITÉ LE REPORT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE J18 AVEC LE CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIOR BATEAUX LONGS, INCLUANT LA CATÉGORIE PARA-AVIRON, LES 24 ET 26 SEPTEMBRE A MANTES-LA-JOLIE (27 présents).

R. Mouchel évoque la problématique de l'annulation des championnats de France de Beach Rowing durant lesquels devaient être organisées les sélections du « 2nd World Rowing Beach Sprints Finals » (WRBSF) à Oeiras au Portugal, du 23 au 26 septembre 2021.

Il commente les règles de sélection (Annexe 2) pour participer à cette épreuve internationale et propose d'organiser une régata de sélection de Beach Rowing, en solo junior et senior, sur les dates initiales du championnat de France de Beach Rowing, à La-Seyne-Sur-Mer, les 26 et 27 juin prochain.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE A L'UNANIMITÉ (27 présents) LES REGLES DE SELECTIONS POUR PARTICIPER AUX WORLD ROWING BEACH SPRINT FINALS 2021.

Puis, R. Mouchel propose le maintien du championnat de France les 10 et 11 septembre 2021 à Port Camargue (Aviron Terre de Camargue le Grau du Roi) dont il présente la candidature, Agde ayant dû décliner cette organisation.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE A L'UNANIMITÉ (27 présents) L'ORGANISATION DU CHAMPIONNAT DE FRANCE MER LES 10 ET 11 SEPTEMBRE 2021 A PORT-CAMARGUE (AVIRON TERRE DE CAMARGUE LE GRAU DU ROI) ET NON PLUS A AGDE COMME INITIALEMENT PREVU.

Pour le calendrier 2022, A.Tixier propose d'attribuer prioritairement en 2022 une manifestation aux organisateurs n'ayant pu tenir leur événement 2021 sous réserve de leurs disponibilités. Si un organisateur ne peut reporter en 2022 son organisation 2021, un appel à candidature sera fait.

LE COMITE DIRECTEUR APPROUVE A L'UNANIMITÉ (27 Présents).

2/ Point communication (Annexe 3)

B.Ouvry rappelle que suite au comité directeur du 12 avril des modifications ont été apportées au "Projet Fédéral 2021-2024" selon les observations émises. Ce document a été envoyé dans sa version finale aux membres du comité.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE A 26 POUR ET 1 CONTRE (27 présents) LE PROJET FÉDÉRAL 2021/2024.

3/ Stratégie fédérale en matière de développement durable (Annexe 4)

P. Trichet souligne que le travail présenté résulte des réflexions du groupe de travail développement durable. L'objectif est de créer de la transversalité avec le bureau fédéral et les commissions

H. Gigeux présente la stratégie fédérale en matière de développement durable.

P. Trichet propose d'échanger avec les commissions et groupes de travail.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE A L'UNANIMITÉ LA STRATÉGIE FÉDÉRALE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE. (27 présents).

4/ Assemblée générale du 29 mai 2021

• Ordre du jour (Annexe 5)

V. Busser soumet à l'approbation du comité l'ordre du jour de l'assemblée générale du 29 mai.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE A 26 POUR ET 1 CONTRE (27 présents).

• Lieu

Puis, dans le contexte sanitaire actuel dont nous ne connaissons pas l'évolution et selon le décret n°2021-255 du 9 mars 2021 prorogé jusqu'au 31 juillet 2021, autorisant notamment la tenue des assemblées générales de façon dématérialisée bien que les statuts de l'association concernée s'y

opposent, ce qui est le cas de la FFA, il est proposé de tenir l'assemblée générale du 29 mai en distanciel.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE A L'UNANIMITÉ (27 présents).

5/ Point de situation sur les modifications des textes réglementaires

M. Scotton précise que nos fonctionnements et nos règles doivent être adaptés à la réglementation nationale.

Les circonstances exceptionnelles de la pandémie nous obligent aussi à des adaptations.

La communication, la diffusion de documents par internet et les réunions par visio ont changé notre manière de communiquer.

Les statuts et le règlement intérieur de la FFA doivent être mis à jour.

Pour procéder au vote à l'AG du 29 mai, les documents sont étudiés préalablement par les membres du bureau et notre cabinet juridique, le CDES (Centre de Droit et d'Économie du Sport).

Les documents de travail seront envoyés début mai et seront soumis au vote au prochain comité prenant en compte les observations et propositions de chacun.

La participation de toutes et tous à la rédaction de ces documents est essentielle afin d'affiner au mieux notre réglementation.

Discussion :

H. Braud : quelles orientations sont prises sur les modifications des textes ? Les textes, notamment le code du sport, sont actuellement en discussion par le Parlement pour passage au Sénat.

Il souhaite obtenir des détails sur les adaptations envisagées car cela a un impact sur les ligues et comités départementaux qui doivent voter sur ces modifications.

M. Scotton : les modifications annoncées par le gouvernement sont pour 2024.

V. Busser évoque quelques points de modifications des textes : intégration des groupes de travail, Concernant la gouvernance, par exemple, cela sera vu en AG 2022.

C.Vandenberghe rappelle que la FFA travaille en collaboration avec le CDES qui suit l'actualité des textes de loi.

6/ Point des Commissions (*médicale, arbitres, compétitions, scolaire, universitaire, aviron de mer, aviron indoor, aviron handi, tourisme et loisir sportif, communication, athlètes*)

• Commission médicale

P. Goudet commente son compte-rendu (annexe 6).

• Commission des arbitres

M. Lericolais évoque le travail de la commission sur :

- la réglementation
- la formation : uniformisation et digitalisation
- la formation internationale
- le recyclage des arbitres
- le recrutement
- le Séminaire international fin novembre à la FFA pour validation titre arbitre international

L'actualité du corps arbitral :

- Tests régionaux ou nationaux encadrés par les arbitres.
- Contexte non favorable au recrutement

M. Lericolais remercie l'ensemble du corps arbitral pour son investissement et son adaptabilité.

• Commission des compétitions

P. Lot indique que la commission a travaillé sur :

- Quid de la tenue des événements nationaux ?
- Étude du déroulement des prochaines organisations : délivrance de titres de champion de France ou non, format de compétition...
- Réglementation nationale 2022 pour présentation CD de juin

• Commission scolaire

A. Tollard évoque les sujets traités :

- Projet école aviron : webinar de présentation aviron santé et les offres fédérales
- Travail sur les contenus des cycles aviron au collège
- Communication sur les outils rame en 5^{ème} : newsletter et film
- Outil clé en main pour les journées olympiques

• Commission universitaire

ML. Copie communique quelques informations :

- Indoor connecté reporté
- Championnat du monde universitaire en Chine annulé
- Jeux Européens Universitaires annulés
- Championnats d'Europe 2022

• Commission aviron de mer

R. Mouchel précise que chaque membre va se spécialiser dans un domaine mer.

• Commission indoor

V. Busser indique que la commission travaille sur :

- l'organisation d'un événement en 2022
- réflexion sur le challenge des 7 Défis capitaux
- ouverture à un plus grand nombre de formateurs pour les formations indoor
- intégration sport handi et sport adapté challenge des 7 Défis capitaux

• Commission aviron handi

G. Marchand précise que la commission a abordé :

- sport adapté : développement et financements
- ANS : commission constituée sur les emplois partagés et le matériel
- réflexion sur le développement de la pratique des jeunes handi

C. Vandenberghe demande à G. Marchand de se mettre en relation avec F. Andolfi pour l'organisation d'une manifestation à Vaires-sur-Marne.

H. Braud : Après Tokyo quelle stratégie la fédération envisage-t-elle pour les paras-aviron car la délégation se termine après les Jeux Paralympiques.

C. Vandenberghe indique que la demande de délégation para-aviron sera renouvelée et ne devrait pas poser de difficulté.

H. Gigeux précise que la délégation pour le sport adapté sera plus délicate à obtenir.

H. Braud : Où en est-on des ESQ mis à disposition des fédérations ayant la délégation para-aviron ?

H. Gigeux : 1 emploi par fédération délégataire et 51 postes sur tout le territoire. Les structures d'aviron pourraient prétendre à l'obtention de 2 ou 3 postes voire plus si d'autres fédérations ne se positionnent pas sur ces emplois.

P. Ferreira : l'ambiguïté sur les barreaux en situation de handicap mental a-t-elle été levée ?

G. Marchand précise que la FISA et Virtus (World Intellectual Impairment Sport) ont été contactés : les barreaux doivent être valides mais la FFSPORT Adapté n'était pas favorable.

H. Gignoux précise qu'une réponse officielle de la FISA est attendue pour reprendre contact avec le Sport Adapté.

• Commission tourisme et loisir sportif

P. Ferreira dresse le bilan des actions proposées :

- mise à jour des pages sur le site internet
- souhait de connaître les obligations de Vega par rapport à la location de ses bateaux sur les randonnées
- déplacement du Président de la FFA sur une randonnée
- centralisation des actions de PPG en ligne faites par les clubs en France
- outils de communication communs à des référents loisirs, départementaux, ligues, clubs
- besoin de recenser sur une plateforme les participations aux randonnées pour mutualiser les déplacements
- constitution d'une banque d'images de randonnées
- proposition à la World Rowing pour 2024 d'un World Rowing Tour

R. Mouchel précise qu'un World Rowing Tour avait été envisagé il y a quelques années.

Il existe une véritable volonté de World Rowing d'organiser cet événement en France.

• Commission communication

B. Ouvry indique que les prochaines réunions sont programmées le 26 avril puis le 03 mai, commission dédiée au médical.

Elle fait un point sur les dernières actualités :

- championnat d'Europe de Varèse : informations sur les réseaux sociaux, dans la presse, live sur Équipe TV le dimanche. La médaille d'or de H. Boucheron et M. Androdias a un affichage de notre discipline dans les médias.
- lancement du Plan de Relance avec Impulse Aviron : Destination Tokyo : challenge connecté sur l'eau accessible à tous ses licenciés. L'enjeu est de parcourir collectivement 9710 kilomètres, distance qui sépare Paris de Tokyo, en embarcation individuelle du 17 au 25 avril 2021 soit 9 jours pour relever le défi !

D'autres opérations vont suivre pour animer cette saison particulière.

B. Ouvry remercie les cadres techniques, les salariés et les élus ayant pris part à la mise en œuvre de ce plan de relance.

F. Andolfi : Quid des actions pour aller chercher de nouveaux pratiquants ?

B. Ouvry précise que de nouvelles actions vont être lancées en juin : campagne numérique, campagne radio régionale, formations des clubs sur les réseaux sociaux, plateforme de numérisation, campagne de référencement en ligne pour booster tous les sites internet des clubs pour se retrouver en haut des moteurs de recherche...

C. Vandenberghe annonce qu'un reportage dédié à l'aviron paraîtra prochainement dans le magazine SPORTMAG et envoyé dans 8 000 collègues en France.

• Commission athlètes

C. Berrest passe en revue les sujets traités par la commission :

- rédaction des statuts de la commission des athlètes.
- souhait des athlètes d'obtenir des informations : quels dispositifs d'études ? Quelles sont les orientations possibles ? ...
- rapprochement de la DTN à propos du suivi socio-professionnel.
- formation sur des partenariats éventuels, sur l'utilisation et la communication des réseaux sociaux.

- réseaux d'accompagnants sur la performance (médical...).
- parentalité et haut-niveau.

C. Berrest évoque les difficultés pour les SHN de suivre, par exemple, des études de médecine du fait des charges d'entraînement pour accéder au haut-niveau et de travail universitaire.

Discussion :

ML. Copie va initier une réunion sur les études adaptées aux SHN et les universités susceptibles de pouvoir les accueillir avec un cursus aménagé. La commission universitaire et la commission des athlètes travailleront ensemble sur ces sujets.

H. Braud informe que la commission des sportifs de haut-niveau du CNOSF vient d'être composée suite à une élection avec appel à candidature. B. Lang a été élu pour l'aviron.

Lancement J-100 CNOSF : chaque fédération a été amenée à proposer au CNOSF fin 2019 deux ambassadeurs. H. Lefebvre et M. Androdias. Ces deux sportifs ne sont pas candidats porte-drapeau. Chez les paralympiques, le grand public élira son porte-drapeau. La FFA a proposé Perle Bouge.

F. Banton rappelle la nécessité de compléter le tableau de recensement des heures de bénévolat. Ces heures représentent une valorisation à indiquer dans les comptes de la FFA.

7/ Point administratif

• Radiations :

- PORT-LAUNAY ROWING CLUB - C29060 (Ligue de Bretagne)
- AVIRON INDOOR BESANCON - C25013 (Ligue Bourgogne-Franche-Comté)

LE COMITE DIRECTEUR APPROUVE A L'UNANIMITE (27 présents).

• COPIL

Afin de faciliter les échanges en interne et assurer un fonctionnement transversal dans la communication des informations et des actions, le bureau fédéral a souhaité initier un comité de pilotage composé de : A. Tollard, C. Pialat, J. Valla, P. Parsy, V. Lété et V. Busser.

Ce COPIL se réunira et abordera les échéances à définir pour améliorer le suivi des projets/missions/actions et valider des choix qui seront proposés au vote du bureau fédéral.

Ce groupe sera le relais d'information entre les services et le bureau fédéral.

• Vœux des ligues (Annexe 7)

Le traitement des vœux des ligues a été adressé à l'ensemble du comité directeur et des présidents de ligues.

V. Busser sollicite les présidents de ligues pour adresser leurs vœux tout au long de l'année s'ils le souhaitent. Ces vœux ne seront plus présentés en assemblée générale mais seront traités dès réception à la fédération.

• Élections au CNOSF :

Le comité directeur, sur proposition du bureau fédéral, entérine la candidature de C. Vandenberghe, Président de la FFAviron, au conseil d'administration de cette entité.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE A 26 POUR ET 1 ABSTENTION (27 présents).

8/ Questions diverses

C.Vandenberghe sollicite les membres pour intervenir et poser leurs questions.

• Relance dans les structures

G. Iragne : en Bretagne a été initié le référencement des stages d'été afin de relancer l'activité dans les clubs. Est-il possible d'ajouter sur le site actuel une page spécifique pour relayer les informations ?

B. Ouvry précise qu'un page stage d'été est à la réflexion avec A. Frazzetta en charge du digital et au service communication.

• Directeur des équipes de France

F. Andolfi : quid du Directeur des équipes de France.

Le Président rappelle que la nomination du DTN dépend de l'arrivée du DEF. Une fois le DTN nommé, une fiche de poste sera définie pour le DEF.

Il est toujours souhaité de faire venir J. Grobler en qualité de consultant. Son poste sera pris en charge à 100% par l'ANS.

Concernant le recrutement d'un DEF, deux possibilités sont envisagées :

- si poste financé par ANS, un recrutement à l'international pourra être envisagé.
- si aucune aide, seul un recrutement national, au sein des cadres techniques, sera envisagé car ce poste est déjà financé par l'Etat.

C.Vandenberghe ajoute que le DEF pourra répondre aux élus. Cependant, s'il s'agit d'un financement public il y aura une passerelle avec le DTN qui aura un regard sur le travail du DEF. Le DTN n'aura pas en charge la gestion de l'équipe de France, il aura seulement un regard.

S. Guerinot souhaite savoir si le comité directeur sera décisionnaire sur la politique sportive de haut-niveau.

Le Président répond que la politique de haut niveau est l'objet d'une gouvernance partagée entre le DTN, le DEF et les élus.

• Conditions de pratique

S.Perot : a-t-on une idée du niveau d'activité dans les clubs ?

C. Vandenberghe : les clubs fonctionnent avec une pratique solo. Les échanges continuent avec le Ministère pour obtenir une pratique en bateaux longs.

C.Berrest indique que l'Aviron Toulousain a commandé des masques spécifiques pour pouvoir pratiquer en équipage.

C.Vandenberghe indique qu'il échange très fréquemment avec la Direction des Sports et le Cabinet du Premier Ministre pour une reprise en équipage.

• Comité directeur

• Audit financier

H. Braud demande où en est l'audit.

F. Banton indique qu'il reste la partie sociale et administrative à dresser. Cet audit sera finalisé au mois de juin.

Un rapport détaillé sera fait aux membres du comité.

• Dates des prochaines réunions :

- Le prochain comité directeur programmé le 11 mai est avancé au 10 mai 18h en Visioconférence avec la présence exclusive de ses membres

- Assemblée Générale Extraordinaire : Samedi 29 mai 2021 – 9h00 – Visioconférence

- Comité Directeur - Jeudi 10 juin 2021 - 18h - Visioconférence.

La séance est close à 12h00.

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Vincent Busser.

Vincent Busser
Secrétaire Général

Diffusion : Comité directeur, Président.es de ligues